

Enquête de perception menée par le CMC

L'économie marocaine peu attractive aux yeux des opérateurs

Selon une enquête de perception réalisée par le Centre marocain de conjoncture auprès d'un échantillon d'opérateurs, l'attractivité de l'économie marocaine est jugée faible. Une perception découlant notamment de la faiblesse des aides accordées aux investisseurs, du manque de transparence des procédures administratives, du coût élevé des facteurs de production, des difficultés d'accès au financement et de l'insuffisance de la taille du marché intérieur.

L'attractivité de l'économie marocaine est faible. C'est le jugement que portent les opérateurs économiques marocains sur l'économie du pays. Cette évaluation ressort d'une enquête de perception, la première du genre que réalise le Centre marocain de conjoncture (CMC) auprès d'un échantillon d'opérateurs.

Selon les résultats de cette enquête, l'indice de l'attractivité pour 2015 se situe à 46,9 sur une échelle de 100 points, soit en deçà de la moyenne. Ce sondage montre que l'attractivité de l'économie marocaine est faible par rapport aux jugements portés par les opérateurs sur les 15 facteurs les plus déterminants, relèvent les auteurs de l'étude. Il s'agit notamment de la faiblesse des aides accordées aux investisseurs, du manque de transparence des procédures administratives, du coût élevé des facteurs de production, des difficultés d'accès au financement et de la taille du marché intérieur jugée faible.

L'enquête fait ressortir que seulement 5 facteurs d'attractivité ont obtenu des notes supérieures à 5 points. Il s'agit de la pression fiscale et des charges sociales appliquées aux entreprises (6 points), la qualité de la justice (5,5 points), les fondamentaux de l'économie marocaine (5,4), le délai d'octroi des autorisations d'investissement (5,1) et le niveau de convertibilité du DH (5,1).

En revanche, 5 autres facteurs se sont vu attribuer des notes faibles et doivent faire l'objet, en conséquence, d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics, d'après les opérateurs sondés. Il s'agit de la taille du marché intérieur (4,2 points), l'accès au financement bancaire (4,2), le coût des facteurs de production (4,1), le niveau de transpa-



L'attractivité de l'économie marocaine est faible par rapport aux jugements portés par les opérateurs sur les 15 facteurs les plus déterminants.

rence des procédures administratives (4,1) et les aides incitatives aux investissements (3,7).

L'enquête de perception du CMC fait également ressortir que le jugement direct apporté à chaque facteur d'attractivité par les opérateurs montre qu'un seul facteur a obtenu un jugement satisfaisant, il s'agit de la qualité des infrastructures (54,8%).

La situation des autres facteurs d'attractivité montre que seuls 45,2% des opérateurs jugent le facteur de la qualité des institutions favorable à l'attractivité dans les conditions actuelles, contre 21,4% pour la transparence des procédures administratives, 26,2% pour le délai d'octroi des autorisations d'investissement, 28,6% pour la qualité des ressources humaines, 9,5% pour la qualité de la justice, 30,9% en ce qui concerne la taille du marché intérieur, 38,1% le coût des facteurs de production et 23,8% le pouvoir d'achat.

Pour le reste, la pression fiscale et les charges sociales appliquées sont jugées favorables à l'attractivité par 23,8% des opérateurs, contre 16,6% pour le niveau de prévalence de la corruption, 33,3% pour les aides incitatives aux investissements administratives et 42,9% pour les fondamentaux de l'économie marocaine. Le taux est de 35,7% pour l'accès au financement bancaire, 28,5% pour le niveau de convertibilité du dirham, 16,6% pour le niveau de prévalence de la corruption et 33,3% pour les aides incitatives aux investissements. ■

Lahcen Oudoud

Le jugement direct apporté à chaque facteur d'attractivité par les opérateurs montre qu'un seul facteur a obtenu un jugement satisfaisant, il s'agit de la qualité des infrastructures (54,8%).